

L'altise de l'airelle: *Altica sylvia* Malloch

Importance économique et dommages

Au Canada, on retrouve l'altise de l'airelle, aussi appelé [altise du bleuët](#), dans les provinces suivantes: l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard. Sa présence est régulière dans les bleuetières du Nouveau-Brunswick et on l'a aussi détectée dans des plantations de bleuets de corymbe. Au Nouveau-Brunswick, les populations larvaires sont parfois très élevées causant des [dommages importants](#) résultants en des pertes de récoltes. Depuis l'introduction de la taille mécanique, les infestations se retrouvent autant dans les champs en production que dans ceux en pousses végétatives. Autrefois à cause de l'utilisation de la taille thermique les infestations étaient plus fréquentes l'année de récolte. L'altise du bleuët n'est qu'un problème très occasionnel dans les champs qui sont brûlés à tous les deux ans en autant que le brûlage soit assez intense pour détruire les œufs.

La plupart des dommages sont causés par le stade larvaire. Elles se nourrissent surtout du feuillage en développement, mais peuvent aussi s'attaquer aux fleurs créant ainsi des pertes de rendement. Typiquement, les dommages sont situés en marge des feuilles. Les adultes se nourrissent aussi des feuilles et peuvent causer des dommages considérables si les populations sont très élevées.

Cycle biologique et description

L'altise du bleuët a quatre stades de développement: œuf, [larve](#), pupa et [adulte](#). Elle passe l'hiver au stade œuf dans la litière en surface du sol. Les œufs, longs d'environ 1 mm, sont de couleur orange-jaune et de forme ovale. Ils éclosent sur une période de 2 à 3 semaines au printemps.

Les larves commencent à se nourrir des feuilles et bourgeons avant que ceux-ci soient complètement développés. Dans le sud de la province, l'émergence des larves débute vers la mi-mai. Cependant, le plus fort des populations sont présentes de la fin mai jusqu'à la mi/fin juin, puis déclinent graduellement. Dans la partie nord du N.-B., le plus fort des populations sont présentes de la fin mai à la fin juin, puis déclinent graduellement. Le développement des larves se fait en trois stades et c'est au dernier stade que la larve est la plus grosse. Elle mesure alors 6 mm de longueur. Le stade larvaire dure de 10 à 19 jours, dépendant de la température. La larve de l'altise du bleuët est d'une



Fig. 1. Stade larvaire de l'altise de l'airelle

Feuille de renseignements sur les bleuets sauvages C2.1.0

couleur brun foncé, presque noir (Figure 1). Elle ressemble un peu à la larve de la galéruque de l'airelle, qui elle est d'un brun plus pâle (et très peu commune dans nos bleuetières). Elle possède six pattes sous le corps, juste derrière la tête. Une fois son développement complété, elle se réfugie dans la litière du sol, ou jusqu'à 12 mm dans le sol pour se transformer en pupa. L'adulte émerge de 15 à 28 jours plus tard (en moyenne 17 jours). La pupa est de forme ovale, d'une longueur de 4 à 5 mm et est de couleur orange au début de la pupaison.

Les adultes sont 5 mm de longueur, de forme ovale et de couleur bronze cuivré (Figure 2). Elles ont les pattes arrière très développées, qu'elles utilisent pour sauter. Dans la partie sud de la province, les premières adultes peuvent être vues du début juillet jusqu'à l'automne avec un pic de population se situant du début juillet jusqu'à la mi-août. Dans le nord du N.-B., les adultes sont présents un peu avant la mi-juillet jusqu'en automne avec un pic des populations de mi-juillet jusqu'au début septembre. Après l'émergence, l'adulte prend de 10 -14 jours avant de s'accoupler. La ponte débute quelques jours plus tard. Ceci indique que la majorité des œufs sont pondus de la mi-juillet à la fin août dans le sud et de la fin juillet à la fin août dans le nord. Les œufs sont déposés près de la base des plants dans la litière en surface du sol. Les adultes ne survivent pas à l'hiver.



Fig. 2. L'adulte de l'altise de l'airelle

Lutte

On évalue les populations larvaires de l'altise du bleuët à l'aide d'un filet collecteur dans les champs en pousse végétative ou en récolte. L'évaluation se fait en donnant 25 coups de filet par échantillon. Au moins trois échantillons de 25 coups de filet doivent être pris, pour chaque 5 hectares en culture. Dans les champs où l'on soupçonne avoir un problème, ou si on a eu une récente infestation, le taux d'échantillonnage devrait être de 25 coups de filet à tous les 1 000 mètres. Les champs doivent être inspectés deux fois par semaine débutant la mi-mai ou fin mai, dépendant des régions, débutant lorsque les larves sont petites, et se continuer sur une période de 3 à 4 semaines. L'échantillonnage doit être fait une journée de beau temps, car moins de larves sont capturées lorsque le feuillage est humide.

Il n'a jamais été déterminé, de façon précise, à partir de quel niveau d'infestation un contrôle est nécessaire. Cependant, basé sur des recherches faites à l'Université du Maine, ça peut varier de 75 à 125 larves par 25 coups de filet. On détermine le besoin de contrôle par une bonne évaluation visuelle des dommages et le nombre de larves capturées lors de l'échantillonnage. Le genre de dommage que l'on doit rechercher est un contour dévoré à la marge des feuilles (Figure 3).

L'échantillonnage des champs en pousse est plus difficile parce que les tiges sont très courtes au moment de l'apparition des larves. Une méthode alternative consiste à laisser une lisière non taillée dans la section du champ pour l'échantillonnage.

Feuille de renseignements sur les bleuets sauvages C2.1.0

Il est parfois nécessaire de vérifier le taux de populations adultes lorsque les larves n'ont pas été bien contrôlées. Le seuil de tolérance est le même que celui des larves tout comme la technique de dépistage. On récolte moins d'adultes, lorsque le feuillage est mouillé. Dépendant des régions, on vérifie les champs, deux fois par semaine, à partir de la fin juin ou début juillet, jusqu'à la période pré-récolte. Les échantillons recueillis peuvent être mis dans des sacs et congelés pour faciliter le comptage.

Une explosion des populations d'altises du bleuet arrive plus souvent dans les champs qui n'ont pas été brûlés régulièrement. La taille par le feu peut être faite à l'automne ou au printemps et doit être assez intense pour atteindre les œufs qui sont sous la litière en surface du sol afin que ceux-ci soient contrôlés.



Fig. 3. Les dommages causés par les larves

Il y a très peu d'information de disponible sur le contrôle naturel de l'altise du bleuet.

Les insecticides recommandés ainsi que leur taux d'application sont énumérés dans le feuillet : « Bleuet sauvage: Guide de sélection des insecticides » ([Feuille de renseignements C1.6.0](#)). Ce guide est mis à jour annuellement. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus de vos conseillers agricoles du Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick.

Références :

- Maine Agric. Exp. Stn. Bull. 273: 149-204, 1918;
- Agric. Can. Publ. 754: 26-30, 1961;
- Agric. Can. Publ. 1477/E, 1989;
- Agric. Can. Publ. 1826, 1989;
- Adaptive Research Reports, N.B. Dept. Agr. 14: 262-298 (1992), 15: 317-346 (1993);
- Description du cycle biologique et dynamique des populations de l'altise de l'airelle au Nouveau-Brunswick, Université de Moncton Rapport d'étape, 1994;
- NS Dept. Agr. & Marketing, The Blueberry Flea Beetle, factsheet, 1995;
- PMAO, The Management of Blueberry Insect Pest Workshop Report, 1995.